



Dérive

Légiférer, c'est bien, conscientiser c'est mieux ! Le Sénat doit adopter ce mardi une proposition de loi censée restreindre les marges de manœuvre des acteurs de l'ultra fast fashion. L'intention du législateur est louable, même si on ne peut pas s'empêcher de se demander pourquoi la Haute assemblée a attendu autant de temps avant d'examiner un texte adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale en mars 2024. Quinze mois, c'est une éternité alors que les Etats-Unis, en rehaussant leurs droits de douane vis-à-vis de la Chine, ont contraint Shein à se reporter sur le marché européen à coup de publicités sur les réseaux sociaux. Un matraquage et un lobbying intenses contre lesquels beaucoup s'insurgent, et pas seulement parce que des emplois disparaissent dans l'industrie textile et le commerce. Non, l'ultra fast fashion est avant tout le symbole de nos dérives consuméristes à l'heure où les ressources de la planète ne sont pas infinies et que le dérèglement climatique s'intensifie. Fin du mois contre fin du monde, le débat fait rage.

Arnault Varanne
Rédacteur en chef



Éditeur : Net & Presse-1
Siège social : 10, Boulevard Pierre et Marie Curie
Bâtiment Optima 2 - BP 30214
86963 Futuroscope - Chasseneuil-du-Poitou
Rédaction :
Tél. 05 49 49 47 31 - Fax : 05 49 49 83 95
www.le7.info - redaction@le7.info
Régie publicitaire :
Tél. 05 49 49 83 98 - Fax : 05 49 49 83 95
Fondateur : Laurent Brunet
Directeur de la publication : Laurent Brunet
Rédacteur en chef : Arnault Varanne
Directeur commercial : Florent Pagé
Impression : IPS (Reyrieux)
N° ISSN : 2823-7137 - Dépôt légal à parution
Tous droits de reproduction textes et photos réservés pour tous pays sous quelque procédé que ce soit.
Ne pas jeter sur la voie publique.



Fast fashion : Les alternatives poitevines

La garde-robe d'une vie, une image choc dévoilée en octobre 2023 sur la place Leclerc, à Poitiers.

DR Sébastien Laval

Le Sénat doit voter ce mardi une proposition de loi visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie textile. Dans la Vienne, les initiatives pour défendre et promouvoir la mode responsable se multiplient.

► Arnault Varanne

Votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale en mars 2024, la « loi fast fashion » poursuit son parcours parlementaire ce mardi au Sénat. Dans le viseur désormais, les géants du textile chinois tels que Shein ou Temu, et uniquement eux. Si les sénateurs ont introduit quelques amendements (redéfinition d'une mode ultra express, taxe sur les petits colis de 2 à 4€...), le texte préserve un système de bonus-malus environnemental (de 5€ en 2025 à 10€ par vêtement en 2030), l'interdiction de la publicité dans les médias tra-

ditionnels... Un arsenal de mesures censées limiter l'influence de Shein et consorts. Suffisant ? « On est face à un monstre, mais c'est utile de se battre et de mettre en lumière ces problématiques. Shein produit jusqu'à 10 000 collections par jour, fait travailler des enfants 75 heures par semaine, ne respecte pas les normes environnementales... Mais il faut voir que le premier critère de choix numéro 1 reste le prix », soupire Guillaume Philippe.

« Sensibiliser sans culpabiliser »

Le fondateur du Festival de la mode responsable -et sans doute bientôt du premier tiers-lieu du genre à Poitiers (Le 7 n°687) le dit sans ambages : « Il y a un énorme travail de sensibilisation à faire auprès des jeunes, les premiers consommateurs. Shein est la marque préférée des 18-24 ans. » Un mouvement de résistance auquel Charlotte Bura compte bien contribuer. En 2023, la formatrice a fondé

la SAS Texticologie, contraction de textile et d'écologie. « A l'époque, on ne parlait pas autant de fast fashion, mais j'ai été la première à tomber des nues quand j'ai commencé à m'intéresser au sujet pour préparer un atelier avec Essaimons (entreprise d'insertion châtelleraudaise, ndlr). Aujourd'hui, 145 colis chinois arrivent toutes les secondes en France. » La texticologue a donc imaginé un kit pédagogique sous la forme d'un « jeu en équipes très inclusif » pour « sensibiliser sans culpabiliser ». Depuis un an, le jeu a été testé et approuvé dans une trentaine d'ateliers et auprès de 300 personnes d'horizons très différents à Poitiers, Paris ou encore Lyon. Des débuts encourageants.

Hologram, un exemple

Si Shein ou Temu provoquent des dégâts environnementaux et économiques (plans sociaux chez Naf Naf, Jennyfer, rachat de Pimkie), certaines marques résistent. A l'image d'Hologram Clothing, fondée en 2016 par trois Poitevins et toujours im-

plantée dans la Vienne. « On privilégie la qualité à la quantité, remarque Florian Artu. Le sweat qu'un père de famille nous achète aujourd'hui, son fils pourra le porter demain. » Les quelque 10 000 pièces écoulées chaque année par Florian, Karim et Thomas sont fabriquées à 95% au Portugal. « On voit clairement l'impact de l'industrie textile, on doit tous se sentir concernés. Hologram se positionne sur un segment premium mais pas de luxe. » Les artistes Angèle, Tiakola ou plus récemment SDM constituent ses ambassadeurs de choix. Des influenceurs de la mode responsable bienvenus.

Qu'en pensent nos sénateurs ?

Sollicité, Bruno Belin n'a pas donné suite à nos demandes d'entretien. La réaction de Marie-Jeanne Bellamy est à retrouver sur le7.info. Le vote des deux élus de la Vienne sera consultable sur le site Internet du Sénat.

VENTES PRIVÉES

4 JUIN - 25 JUIN

SOLDES

25 JUIN - 22 JUILLET

L'Atelier de Marie

Robes de mariées
Cocktail

-30% JUSQU'À -70%!!

SEULEMENT SUR RDV

05.49.03.27.18

contact@styliste-poitiers.fr



nos collections